

Harvest confirme son éligibilité au dispositif PEA PME

Harvest, numéro 1 de l'édition de solutions digitales pour les métiers du conseil financier et patrimonial, confirme que ses actions sont toujours éligibles au dispositif PEA PME.

Harvest continue, en effet, de répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283) à savoir :

- moins de 5 000 salariés ;
- un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

Les actions Harvest continuent en conséquence d'être intégrées au sein des portefeuilles PEA-PME, dédiés au financement des PME et ETI, lesquels bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Agenda financier

- 6 septembre 2018 Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2018
- 11 octobre 2018 Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2018

À propos d'Harvest

Harvest est un éditeur de solutions digitales spécialisé dans les métiers du conseil financier et patrimonial. Fort de plus de 28 ans d'expérience, Harvest a su gagner la confiance d'une large clientèle : réseaux bancaires, compagnies d'assurance et mutuelles, banques privées, CGPi, experts-comptables, avocats fiscalistes...

Pour en savoir + harvest.fr

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable. En 2017, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 25,8 M€, avec un effectif de 228 collaborateurs. L'action Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0010207795 – Mnémo : ALHVS). Elle est éligible au PEA PME.

Pour en savoir + harvest.fr/finance

Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - contactinvest@harvest.fr
Euroland Corporate – Julia BRIDGER - 01 44 70 20 84 - jbridger@elcorp.com

Contact presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX / Sophie LEVESQUE - 01 53 65 68 68 - harvest@calyptus.net